

BOAD

BOAD en Bref

.....
Edition 2018



BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

EN BREF

1. CRÉATION ET OBJET

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution commune de financement du développement des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Elle a été créée par accord signé le 14 novembre 1973. La BOAD est devenue opérationnelle en 1976. Les Etats membres sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Par traité de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) signé le 10 janvier 1994 et entré en vigueur le 1er août 1994, la BOAD est une institution spécialisée et autonome de l'Union. Elle concourt en toute indépendance à la réalisation des objectifs de l'UEMOA sans préjudice des objectifs qui lui sont assignés par le traité de l'UMOA.

La BOAD est un établissement public à caractère international qui a pour objet, aux termes de l'Article 2 de ses Statuts, de promouvoir le développement équilibré des Etats membres et de contribuer à la réalisation de l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest.

2. ACTIONNAIRES DE LA BANQUE

Sont membres de la BOAD participant à son capital et à son administration :

2.1. MEMBRES TITULAIRES D' ACTIONS DE SÉRIE A :

- la République du Bénin ;
- le Burkina Faso ;
- la République de la Côte d'Ivoire ;
- la République de la Guinée-Bissau ;
- la République du Mali ;
- la République du Niger ;
- la République du Sénégal ;
- la République Togolaise ;
- la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ; institut d'émission commun aux huit Etats membres de l'UEMOA.

2.2. MEMBRES TITULAIRES D' ACTIONS DE SÉRIE B :

- la République Française ;
- la KfW agissant pour le compte de la République d'Allemagne ;
- la BEI agissant pour le compte de l'Union Européenne ;
- la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- le Royaume de Belgique ;
- Exim Bank de l'Inde agissant pour le compte de la République de l'Inde ;
- la Banque Populaire de Chine agissant pour le compte de la République Populaire de Chine ;
- le Royaume du Maroc.

Au 31 décembre 2017, la structure du capital se présente comme suit (en Mds FCFA) :

- capital autorisé :1 155,00
- capital souscrit :1103,65
- capital non souscrit :51,35
- capital appelé :277,42
- capital libéré :193,49
- capital sujet à appel :826,22

3. DOMAINES D'INTERVENTION DE LA BANQUE

- Agriculture et développement rural ;
- industries ;
- infrastructures (énergie, eau, transport, aménagement et assainissement, télécommunication) ;
- environnement ;
- finance et assurance ;
- hôtellerie, tourisme et autres services ;
- social (santé, éducation, etc.).

4. FORMES D'INTERVENTION

- Prêts à court, moyen et long termes ;
- avances de fonds pour étude de faisabilité ;
- prises de participation ;
- arrangement de financement ;
- conseil financier ;
- garantie d'emprunts obligataires ;
- assistance aux Etats.

5. BÉNÉFICIAIRES DES INTERVENTIONS DE LA BANQUE

- états membres de l'UEMOA ;
- collectivités territoriales, entreprises publiques et privées de l'UEMOA ;
- états non membres de l'UEMOA, leurs organismes ou entreprises concourant au développement ou à l'intégration des économies de l'Union.

6. RESSOURCES DE LA BOAD

- capital souscrit par ses actionnaires régionaux et non régionaux ;
- dotations de ses Etats membres et institutions communautaires ;
- réserves de la Banque ;
- mobilisation de l'épargne régionale ;
- mobilisation des ressources externes à l'Union.

7. OPÉRATIONS DE LA BOAD

La Banque dispose de trois guichets de financement : le guichet du Fonds de Développement et de Cohésion (FDC), le guichet Banque et le guichet du Fonds de Développement Énergie (FDE).

Le guichet FDC finance, dans les Etats membres, des projets publics de développement (infrastructures de soutien à la production, développement rural et sécurité alimentaire, projets sociaux, etc.) au profit des populations, à partir de ressources concessionnelles (conditions de taux et de durée assouplies).

Le guichet Banque finance, sur des ressources de marché, des opérations d'investissement et de service. Parmi ces opérations, figurent, en premier lieu, les projets promus par le secteur privé, les entreprises publiques à caractère industriel et commercial ainsi que les institutions financières. Une catégorie additionnelle de prêts à long terme aux Etats, dénommée « prêts souverains à conditions de marché », est également prise en compte au niveau de ce guichet pour le financement de projets pour lesquels des ressources concessionnelles ne sont pas disponibles, mais que les Etats souhaitent engager rapidement.

Le guichet FDE, mis en place dans le cadre du programme communautaire dénommé « Initiative régionale pour l'énergie durable », est destiné au financement concessionnel de projets d'énergie. La gestion du FDE est assurée par la BOAD.

8. ADMINISTRATION

La Banque est gérée et administrée par :

- un Président, nommé par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, assisté d'un Vice-président nommé par le Conseil d'Administration de la Banque ;
- un Conseil d'Administration composé :
 - du Président de la Banque qui en assure la Présidence ;
 - deux représentants nommés par chacun des Etats membres de l'Union ;
 - du Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ou de son représentant ;

- des représentants des membres titulaires d'actions de Série B, en nombre proportionnel au montant du capital souscrit par ceux-ci ; leur nombre ne pouvant cependant excéder la moitié du nombre total des représentants des membres titulaires d'actions de série A.

9. ORGANISATION DE LA BANQUE

L'organisation des services de la BOAD incombe au Président dans le cadre des dispositions des statuts de la Banque. Il est assisté d'un Vice-Président.

L'organisation générale de la BOAD comprend le siège établi à Lomé, en République Togolaise, et une Mission Résidente dans les sept autres pays membres (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger et Sénégal).

L'organisation interne de la Banque s'articule autour de la Présidence, du Secrétariat Général et des Départements, des Directions et des Divisions.

Sont rattachés à la Présidence :

- le Cabinet de la Présidence ;
- le Contrôle Général ;
- le Conseil Juridique Général et Affaires Juridiques ;
- la Direction de la Communication, du Marketing, des Relations Publiques et du Savoir ;
- l'Unité de Mobilisation des Ressources ;
- l'Unité Régionale de Développement des Projets en Partenariat Public Privé ;
- la Direction de la Coordination des Missions Résidentes ;
- les Missions Résidentes ;
- l'Unité de Gestion du Projet Pilotage Financier ;
- le Centre Régional de Collaboration.

Sont rattachées au Secrétariat général, les Unités organisationnelles :

- la Direction des Conseils et des Services Généraux ;
- la Direction du Système d'Information ;

Sont rattachées au Département des Ressources Humaines et du Patrimoine, les Unités organisationnelles :

- la Direction de la Sécurité, du Patrimoine et de l'Approvisionnement ;
- la Direction des Ressources Humaines.

Sont rattachées au Département des Finances et de la Comptabilité, les Unités organisationnelles :

- la Direction du Budget et du Contrôle de Gestion ;
- la Direction de la Comptabilité et de la Trésorerie.

Sont rattachées au Département de la Gestion des Engagements et des Risques, les Unités organisationnelles :

- la Direction de la Gestion des Engagements ;
- la Direction de la Gestion des Risques.

Sont rattachées au Département de la Stratégie, de l'Evaluation et de la Coopération, les Unités organisationnelles :

- la Direction de la Stratégie et des Études ;
- la Direction de la Coopération et de l'Intégration Régionale ;
- la Direction de l'Evaluation Rétrospective des projets

Sont rattachées au Département des Opérations, les Unités organisationnelles :

- la Direction des Entreprises et des Institutions Financières ;
- la Direction des Financements Innovants et Structurés ;
- la Direction du Développement Rural et des Infrastructures ;
- la Direction de l'Environnement et de la Finance Climat.

10. EFFECTIFS DU PERSONNEL

Au 31 décembre 2017, l'effectif global est de 288 agents dont 276 agents au titre de l'effectif opérationnel, 9 agents en détachement et 3 agents en disponibilité.

11. CONTRÔLE DES COMPTES

Les comptes de la Banque sont contrôlés par des Commissaires aux comptes de réputation internationale choisis par appel d'offre. En 2016, le commissaire aux comptes de la BOAD était le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS (PWC).

12. REALISATIONS DE LA BOAD

Au titre de l'exercice 2017, le montant global des financements de la Banque s'élève à 557,6 milliards FCFA, répartis par forme d'intervention comme ci-après :

Tableau 1 : Répartition des approbations par forme d'intervention en 2017

	Approbations (Mds FCFA)	% Approbations
Prêts à moyen et long termes	476,2	85,4
<i>dont FDE</i>	9,5	1,7
Opérations à court terme	71,1	12,8
Participation	8,6	1,5
Etudes	1,7	0,3
Total	557,6	100%

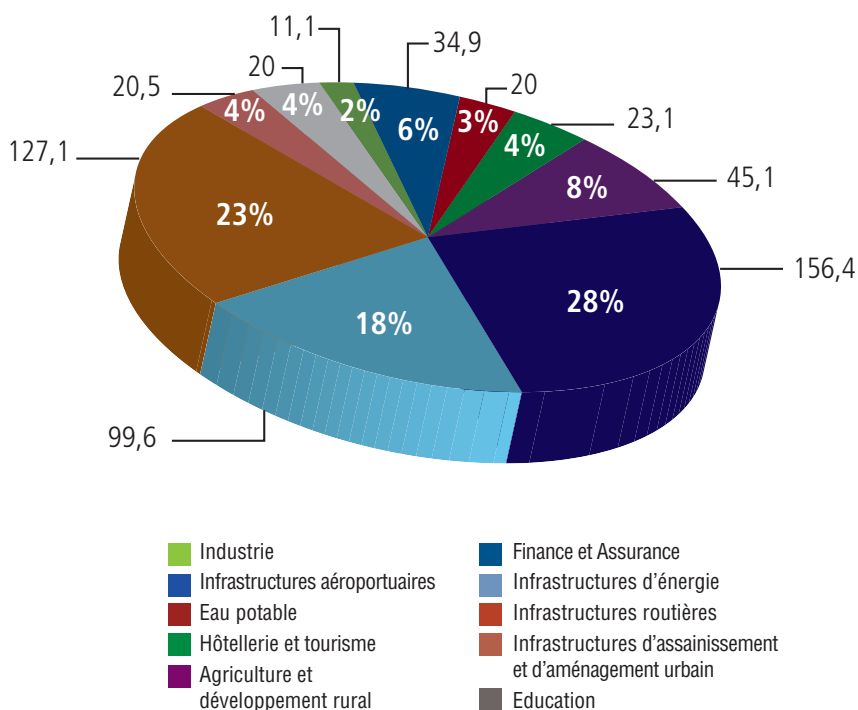
Selon la catégorie, ces financements se répartissent comme ci-après :

Tableau 2 : Répartition des approbations¹ (long, Moy. et court termes) en 2017

	Approbations (Mds FCFA)	Nombre d'opérations	% Approbations
Secteur non marchand (a)	173,7	26	31,2
Secteur marchand (b = i + ii)	383,9	34	68,8
public marchand (i)	162,8	12	29,2
privé (ii)	221,1	22	39,6
Total (a+b)	557,6	60	100,0

En 2017, les financements de la BOAD par domaine d'intervention se répartissent comme suit :

Graphique 1 : Répartition des approbations par domaine en 2017 (en Mds FCFA)



Environ 75% des concours de l'exercice ont été orientés vers des secteurs prioritaires tels que l'énergie, les transports et la finance.

Au total, les nouveaux financements accordés portent le cumul des engagements nets de la Banque à 4914,8 milliards FCFA au 31 décembre 2017, pour la réalisation de 1 107 opérations.

S'agissant de décaissements, ceux de l'année s'établissent à 309,6 milliards FCFA ; ils portent les décaissements cumulés à 3082,0 milliards FCFA, d'où un taux de décaissement de 62,7% (Décaissements cumulés / Engagements cumulés).

En dehors des activités de financement, la Banque mène des activités de service, notamment sous la forme d'arrangement de financements ou de Conseil. Relativement à l'arrangement de financement, les diligences menées pour l'ensemble des demandes de levée de fonds ont conduit à la mobilisation effective d'un montant de 129,9 milliards FCFA. Un nouveau mandat, d'un montant de 16,3 milliards FCFA, a été signé en janvier 2017 pour la mobilisation de ressources destinées d'une part à la réhabilitation et la rénovation d'un building administratif et d'autre part à la réhabilitation d'un tronçon de route nationale.

En ce qui concerne les activités de Conseil, un appui est en cours auprès d'un Etat membre, pour la réalisation d'études relatives à la filière de l'anacarde. Pour un autre Etat, les prestations de la Banque visent la mise en concession de la gestion d'un complexe hôtelier.

Dans ses interventions, la BOAD accorde une attention particulière aux programmes communautaires de l'Union. L'institution, en tant que membre du Comité de Pilotage, est active dans la mise en œuvre du Programme Économique Régional (PER II). Elle assure la gestion du Fonds de Développement Énergie (FDE), créé dans le cadre de l'Initiative Régionale pour l'Énergie Durable (IRED).

La Banque est également membre des cadres de concertation ci-après :

- le Comité de Haut niveau sur la sécuritaire alimentaire ;
- le Comité de Haut niveau sur le financement des économies de l'Union ;
- le Comité de Pilotage du Programme Economique et Régional (PER) ;
- le Comité de Pilotage et le Conseil des Donateurs de l'IRED ;
- le Comité Régional de suivi du Programme d'actions pour la promotion et le financement des PME ;
- le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Industries (PRMN) ;
- le Programme d'Actions Communautaires des Infrastructures et du Transport Routier (PACITR) ;
- le Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda pour la compétitivité de la filière coton-textile dans l'UEMOA ;
- le Comité Régional de la Statistique ;
- l'Observatoire Régional des Marchés Publics.

13. SITUATION FINANCIERE DE LA BOAD

Le total du bilan de la Banque est passé de 2 263,3 milliards FCFA au 31 décembre 2016 à 2 653,2 milliards FCFA au 31 décembre 2017 (+17,2%).

La situation financière de l'institution reste saine ; elle est notamment marquée par une structure financière équilibrée. A fin septembre 2017, les fonds propres représentaient environ 25,5% du total bilan et le rapport « encours des emprunts / fonds propres » (ratio d'endettement) ressortait à environ 261,89%, pour une norme statutaire de 300%.

La Banque continuera, par ailleurs, de veiller à la maîtrise de ses charges, afin de maintenir une offre de taux attractifs, conformes aux exigences du financement du développement.

La Banque est notée catégorie "investment grade" par les agences de notation Moody's « Baa1 » et FITCH « BBB ». Ces notes attestent de la bonne qualité de crédit et de la gouvernance de l'institution.

14. REFLEXIONS SECTORIELLES

La BOAD a développé depuis 2001 une capacité de réflexion sur les préoccupations majeures des pays de l'Union et d'anticipation de leurs perspectives de développement. L'objectif de ces réflexions est de proposer des stratégies et des plans d'action communautaires susceptibles de contribuer à la croissance économique, à la lutte contre la pauvreté et au développement notamment par l'accélération du processus d'intégration en Afrique de l'Ouest.

Ainsi, de nombreuses réflexions ont été engagées dans ce cadre dans les domaines stratégiques ci-après : (i) valorisation de la filière coton-textile, (ii) promotion et financement des PME, (iii) processus de privatisation des services publics collectifs (eau, électricité et télécommunications), (iv) infrastructures routières, (v) gestion du mode de transport urbain à deux roues, (vi) compétitivité sectorielle des économies, (vii) problématique du VIH/SIDA sur le développement, (viii) développement des filières oléagineuses, (ix) industrie cimentière dans la zone UEMOA, (x) secteur hôtelier dans l'espace UEMOA, (xi) gestion des participations publiques, (xii) harmonisation du cadre institutionnel et réglementaire du financement privé des infrastructures, (xiii) entretien routier, (xiv) durabilité des infrastructures financées par la BOAD dans le sous-secteur du transport routier, de 2000 à 2012 : constats et enseignements tirés, (xv) logement abordable dans l'UEMOA

En outre, face aux multiples entraves auxquelles la région ouest africaine reste confrontée dans sa marche vers le développement, notamment en matière de sécurité alimentaire et énergétique, la Banque participe à des réflexions communautaires et met en œuvre des actions visant à relever ces défis.

15. LA BOAD ET LA BONNE GOUVERNANCE

Les principes de gouvernement d'entreprise observés par la BOAD sont basés, entre autres, sur la transparence des opérations et des comptes, un système de contrôle rigoureux, l'indépendance du système de contrôle externe, un système d'information performant, une actualisation constante des connaissances et un processus de décision fondé sur la participation et la responsabilisation des agents.

La Banque applique une gestion axée sur les résultats et les performances assortie d'un système de management par objectif. Dans un souci d'amélioration continue, les outils de gestion et les procédures sont régulièrement mis à jour en vue de leur adaptation constante à l'activité de la Banque et aux meilleures pratiques.

16. INITIATIVES RECENTES DE LA BOAD

Parallèlement à ses activités de financement, la Banque a, au cours de la période sous revue, pris une part active dans la conduite de chantiers et réflexions stratégiques, dans divers domaines.

Au niveau même de la BOAD, le contexte d'activité a été notamment marqué par les faits ci-après :

- **la réalisation d'une deuxième émission obligataire sur le marché financier international** : L'opération a porté sur un montant de 850 millions USD (soit 479,3 milliards FCFA) et une maturité de 10 ans. Elle s'inscrit dans la logique de sécurisation et de diversification des sources de refinancement de la Banque. Elle permet de renforcer la capacité d'action de l'institution en faveur du soutien aux programmes d'investissement des Etats membres.

L'émission obligataire susvisée a été précédée par une revue annuelle de la notation de la Banque, laquelle s'est traduite par une confirmation des *ratings investment grade* obtenus depuis 2015.

- **la signature de conventions de mise en route du Projet IDA pour le financement de l'habitat social dans l'UEMOA** : Lesdites conventions ont porté sur un montant global de 155 millions de \$ US, dont 130 millions de \$ US empruntés par la BOAD et rétrocédés à la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire ainsi que 25 millions de \$ US accordés sous forme de don et gérés par la Commission de l'UEMOA. Elles matérialisaient l'aboutissement de l'instruction d'un projet régional dont la genèse remonte à une saisine du Conseil des Ministres, par la BOAD en décembre 2014, suivie d'une requête dudit Conseil au Groupe de la Banque mondiale.

Susceptible d'être ultérieurement renforcé, le Projet sous revue porte sur un objectif global d'environ 50.000 prêts hypothécaires supplémentaires envisageables sur 5 ans, dans l'ensemble des huit Etats de l'Union. En dehors des prêts et logements que ce projet entraînera directement, il est attendu qu'il contribue à une amélioration du savoir-faire régional en matière d'ingénierie de soutien technique et financier aux programmes nationaux de logement.

17. COOPÉRATION

En matière de coopération, en relation avec l'Union Européenne et en collaboration avec les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, la BOAD a été intégrée au dispositif du Programme Indicatif Régional (PIR) 10ème FED ; elle pourrait ainsi bénéficier d'une partie du reliquat de ressources disponible sur ledit fonds, dans le cadre d'un Programme d'Appui pour le Renforcement des Capacités Institutionnelles (PARCI). A ce titre, un mémorandum sur les besoins en renforcement de capacités de la Banque est adressé à la Commission de l'UEMOA, entité gestionnaire du PARCI-UEMOA.

Par ailleurs, saisissant l'occasion du changement d'approche de l'Union Européenne (UE) pour la mise en œuvre des financements du Fonds Européen de Développement, la Banque se positionne pour être éligible à la gestion indirecte des financements de l'UE. A cet égard, elle a engagé des diligences visant à se conformer au processus ad hoc d'évaluation connu sous le nom d'« audit des 7 piliers ». Le moment venu, en 2018, cette évaluation sera réalisée par l'un des cabinets agréés en la matière par l'UE.

En outre, la Banque a introduit des requêtes pour la mobilisation de ressources auprès : i) de la BADEA, en vue de sa participation au financement du mécanisme de bonification existant au sein de la BOAD ; ii) du Fonds de l'OPEP, pour la mise en place d'une ligne de crédit dédiée au refinancement d'opérations de court terme.

Enfin, en juillet la Banque a procédé à la signature d'un Protocole d'accord cadre de Coopération avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel, ainsi que le Centre Ouest Africain de Services Scientifiques sur le Changement Climatique et l'Utilisation adaptée des terres (WASCAL).

18. PERSPECTIVES DE LA BOAD

Depuis plus de quarante ans d'activités, la BOAD a accumulé une somme d'expériences, un savoir-faire et une bonne expertise en matière de financement et d'exécution de projets d'investissement, tant nationaux que régionaux. La Banque apporte une valeur ajoutée aux efforts de développement des Etats membres de l'UEMOA. Elle est aujourd'hui reconnue comme ayant une capacité de développement régionale.

Consciente de l'importance des défis à relever par ses Etats membres au cours des années à venir, la Banque a défini une nouvelle stratégie pour y faire face. Dans ce cadre, la vision à long terme de l'institution est « **BOAD : une banque de développement forte, pour l'intégration et la transformation économiques en Afrique de l'Ouest** ». Une telle vision donne une illustration adaptée de la mission de la Banque au contexte économique actuel de la sous-région.

En conformité avec la mission et la vision retenue, les axes d'intervention du Plan stratégique 2015-2019 s'énoncent comme suit :

Axe 1 : Accélération de l'intégration régionale par un financement soutenu des infrastructures

Axe 2 : Soutien à la croissance inclusive, à la sécurité alimentaire et au développement durable

Axe 3 : Accompagnement des entreprises et des Etats, développement de l'ingénierie du financement et des services

Axe 4 : Approfondissement du processus de mobilisation de ressources

La Banque s'intéressera prioritairement aux domaines ci-après :

- les projets régionaux et nationaux d'intérêt commun, permettant de concourir à l'intégration économique des Etats membres de l'Union ;
- l'agriculture, l'industrie et les services permettant de renforcer la sécurité alimentaire et promouvoir des chaînes de valeur, bases de la transformation économique dans plusieurs pays de l'Union ;
- l'environnement et la croissance verte, pour un développement durable.

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD) SIEGE

68, Avenue de la Libération
B.P. 1172 Lomé - Togo
Tél.: (228) 22 21 59 06 / 22 21 42 44 / 22 21 01 13
Fax: (228) 22 21 52 67 / 22 21 72 69
E-mail : boadsiege@boad.org

Missions Résidentes	Adresses
BÉNIN	Immeuble BCEAO / COTONOU BP 268 Cotonou - Bénin Tél.: (+229) 21 31 05 58 / 21 31 59 35 - Fax : (+229) 21 31 59 38 E-mail : boadmrjb@boad.org
BURKINA FASO	Immeuble BCEAO / OUAGADOUGOU 01 BP 4892 Ouagadougou 01 Burkina Faso - Tél.: (+226) 25 31 07 94 Fax : +(226) 25 30 58 11 - E-mail : boadmrbf@boad.org
CÔTE D'IVOIRE	Immeuble BCEAO / ABIDJAN 01 BP V 224 Abidjan 01 Côte d'Ivoire - Tél.: (+225) 20 21 80 80 Fax : (+225) 20 21 80 00 - E-mail : boadmrcci@boad.org
GUINÉE BISSAU	Immeuble BCEAO / BISSAU av. Amilcar Cabral CP 38 Guinée Bissau / 01 BP 325 Bissau Tél.: (+245) 21 55 48/21 41 73 - Fax : (+245) 20 13 05/21 E-mail : vnapocan@gw.boad.org/ boadmrgw@boad.org
MALI	Immeuble BCEAO / BAMAKO BP 206 Bamako - Mali Tél.: (+223) 20 23 78 57 - Fax : (+223) 20 23 77 98 E-mail : boadmrml@boad.org
NIGER	Immeuble BCEAO / NIAMEY BP 778 Niamey - Niger Tél.: (+227) 20 72 49 80 - Fax : (+227) 20 72 49 82 E-mail : boadmrne@boad.org
SÉNÉGAL	Immeuble BCEAO / DAKAR BP 4197 Dakar - Sénégal Tél.: (+221) 33 823 63 47 - Fax : (+221) 33 823 63 46 E-mail : boadmrnsn@boad.org

BOAD

68 av de la Libération, BP 1172 Lomé, Togo
Tél. : +228 22 21 59 06 • Fax : +228 22 21 52 67



www.boad.org

